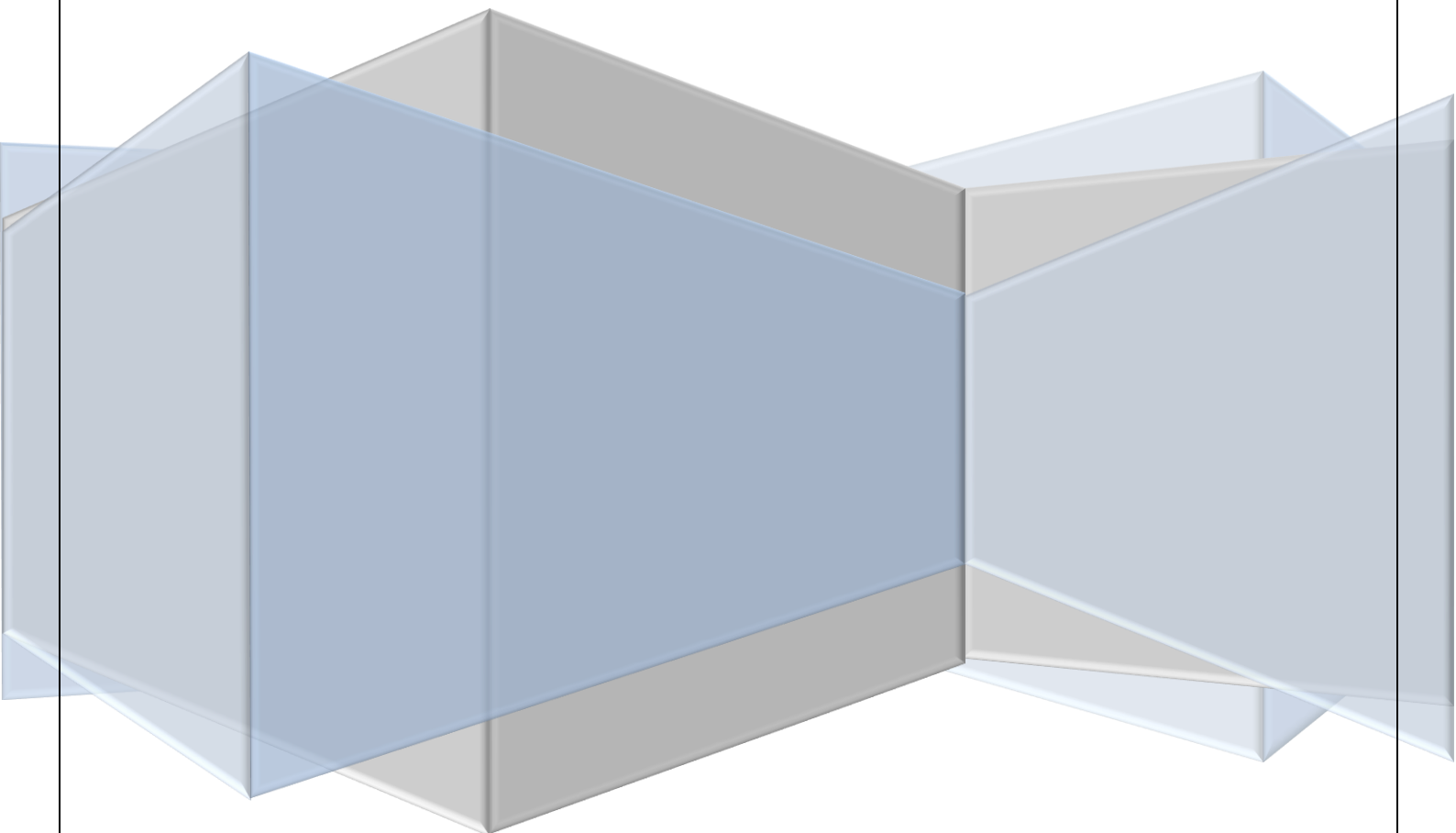


**Syndicat des apiculteurs de
Thann et environs**

Prévenir et maîtriser le pillage

Auteurs : F. Schubnel, R. Hummel & M. Feltin

Avril 2020



Lorsqu'il y a miellée, il n'y a généralement pas de pillage, car les abeilles sont trop occupées à visiter les abondantes et diverses sources nectarifères. Même les abeilles gardiennes de l'entrée des ruches sont absentes ou en nombre très restreint, car affectées elles aussi à la récolte de nectar. Tout change lorsque les ressources diminuent et que les butineuses ne récoltent plus. Privées d'activité, certaines colonies n'hésitent pas à voler les provisions des nucléi, des colonies faibles, malades ou peu protégées. C'est ce qu'on appelle le « pillage » ! Le pillage est une calamité pour l'apiculteur et ce phénomène peut ruiner les efforts de toute une saison en quelques heures. Quand on parle « pillage » on pense le plus souvent à la fin de saison. Détrompez-vous, des pillages peuvent aussi se produire en début de saison ! On vient de sortir de l'hiver et les températures qui montent en flèche excitent les abeilles, mais dans la nature encore ensommeillée rien n'est encore disponible à part quelques pollens. Dans les ruchers, à cette époque de l'année, très souvent, de grosses colonies côtoient des colonies plus faibles qui ont eu du mal à passer l'hiver ou pire : des colonies qui sont mortes. Très excitées par les premiers beaux jours, ces grosses colonies sont impatientes de ramener des provisions pour l'élevage de leur progéniture. Si elles ont l'occasion de pouvoir se servir dans une ruche morte ou faible dans laquelle il n'y a pas ou peu de protection, elles n'hésiteront pas à la piller jusqu'à épuisement des réserves de miel. Les pillages peuvent donc également se produire en début de saison, mais effectivement, c'est en automne, lorsqu'il n'y a plus aucune ressource dans la nature et un très grand nombre de butineuses inactives que se produisent la plupart des pillages.

Mécanisme du pillage

Si on peut refréner la tentation des humains à commettre le vol par l'éducation ou la répression, il est en revanche impossible d'apprendre aux abeilles à ne pas piller. Toutes les abeilles quelle que soit la race ont dans leurs gènes cet « instinct ou ce réflexe » qui les pousse à ramener à leur ruche toutes les victuailles permettant le bon développement de leur colonie et particulièrement si cela leur demande peu d'efforts. Cependant, il a été constaté maintes fois que certaines races d'abeilles comme la *ligustica* (dite l'italienne) sont plus enclin au pillage que d'autres races. Bien que le pillage fasse partie des réflexes naturels de toutes les races d'abeilles, la propension au pillage semble donc également liée à la génétique. Ce n'est pas une généralité, mais très souvent, les colonies les plus douces sont les colonies pillées alors que les colonies les plus agressives sont celles qui sont les plus pillardes. Ces colonies se servent d'éclaireuses très agressives, qui n'hésitent pas à se sacrifier pour chercher des sources de nourriture. Elles vont de rucher en rucher, tournent sans cesse autour des ruches et cherchent à y entrer. L'éclaireuse vole tout d'abord à une certaine distance de la planche d'envol, puis se rapproche de plus en plus du trou de vol pour tester l'accessibilité à la ruche. La plupart du temps, elle se fait attaquer et refouler par les gardiennes, mais s'il n'y a aucune résistance, elle entre par le trou de vol. En contournant le plus grand nombre d'abeilles de la colonie, elle monte à l'intérieur de la ruche jusqu'aux réserves de miel ou elle désopercule une alvéole. Après avoir rempli son jabot, elle redescend jusqu'au trou de vol et si elle ne rencontre toujours aucune opposition, elle sort, retourne à sa ruche et rameute un certain nombre d'autres butineuses plus jeunes pour s'attaquer en force aux réserves de cette ruche. C'est le début du pillage ! A chaque retour à la ruche avec du miel volé, un certain nombre de nouvelles pillardes sont réquisitionnées et lorsque les pillardes deviennent trop nombreuses, la colonie faible n'a plus aucune chance. Les gardiennes, puis les ouvrières et enfin la reine sont tuées sans pitié et les réserves dévalisées. Seul l'apiculteur a le pouvoir de sauver la colonie, à condition toutefois que ce soit le début du pillage et que les pillardes soient encore en infériorité numérique. Le déplacement de la ruche pillée à plus de 3 Km oblige les pillardes prisonnières de la ruche à se faire adopter par la colonie pillée et l'agitation au trou de vol se calme très rapidement.

Les éclaireuses pillardes sont souvent de vieilles abeilles rompues au travail et ayant déjà livré de nombreuses batailles avec des gardiennes. De ce fait, le bout de leurs ailes est souvent déchiqueté et les poils sur leur thorax et de leur abdomen sont devenus rares suite aux nombreux combats livrés. Très souvent, cela donne à ces vieilles éclaireuses pillardes un aspect noir brillant (comme si elles étaient atteintes de la maladie noire). C'est elles qui, au péril de leur vie repèrent les ruches faibles et déclenchent ensuite le pillage avec l'aide d'un grand nombre de butineuses devenues inactives en raison du trou dans la miellée.

Le pillage

Quand en automne la nature n'offre plus suffisamment de nectar, de pollen ou de miellat pour occuper toutes les butineuses, celles-ci répondant à une logique d'optimisation de l'effort, chercheront toujours à privilégier les sources de nourriture les plus proches et les plus faciles à prendre en charge. Aussi, si l'occasion se présente, les abeilles ne se privent pas d'aller se servir dans la ruche d'à côté si cela leur coûte moins d'efforts que de trimer aux champs. C'est la même logique qui les pousse à se ruer sur les champs de colza au printemps plutôt que sur les fleurs des champs qui sont plus rares et demandent plus de travail. C'est toujours la recherche du meilleur rapport travail/bénéfice qui les mène au pillage en automne. Si dans leur propre rucher aucune ruche ne peut être pillée, les éclaireuses cherchent dans les ruchers voisins quelquefois éloignés de plusieurs kilomètres et si l'occasion se présente, elles n'hésiteront pas à dévaliser une ruche. L'apiculteur propriétaire de la ruche pilleuse a alors l'impression qu'il y a une miellée puisque les hausses se remplissent à vue d'œil. Mais s'il est observateur, il remarquera que les abeilles qui rentrent à la ruche sont plus luisantes que d'habitude et toutes collantes en raison du miel qu'elles volent dans une très grande pagaille. Très souvent, la planche d'envol de la ruche est, elle aussi, luisante et collante.

Dans le rucher voisin, l'apiculteur qui possède la ruche pillée observe avec satisfaction la planche de vol de sa ruche et se dit : « comme les abeilles volent bien, quelle vitalité ! ». Ce qu'il prend pour des ouvrières de sa ruche, sont en réalité des pillardes venues d'ailleurs. Il faut donc faire preuve de prudence et savoir repérer divers signes qui indiquent une ambiance de pillage. Ainsi, une ruche faible ne peut avoir subitement une telle vitalité ! Ces nombreux va-et-vient ne sont pas normaux alors qu'il n'y a plus aucune miellée dans la nature, c'est donc le signe que la ruche est, soit entrain de piller une autre, soit c'est elle qui est en train d'être pillée ! Comme c'était une ruche plutôt faible, il est donc très probable que le pillage de celle-ci soit en cours. Pour en être sûr, on peut vérifier si l'entrée de la ruche est collante et s'il y a de la cire de désorperculation à l'entrée, sur le fond de la ruche ou sur le linge.

S'il y a pillage dans un rucher voisin, la responsabilité ne va pas à celui qui possède la ruche pilleuse, mais à celui qui possède la ruche pillée ! C'est à lui de faire en sorte que ses ruches soient assez fortes pour se défendre. C'est à lui de fermer les ruches mortes en début de saison afin qu'elles ne soient pas dévalisées. C'est à lui de protéger ses nucléi en automne par un emplacement approprié et un trou de vol adapté. D'un point de vue sanitaire, le pillage est très dangereux puisqu'il contribue à la dissémination du varroa et des maladies. Si une ruche est faible et se fait piller, toutes les ruches fortes de la région y enverront des pillardes. Il suffit qu'une d'entre elles soit malade pour que les autres se voient contaminées par des maladies parfois graves.

Facteurs favorisant le pillage

Il faut savoir que plus il y a de ruches dans les environs de votre rucher plus les risques de pillage sont importants. Chaque « trou dans la miellée » sera l'occasion d'une visite de toutes les éclaireuses du secteur. La moindre odeur de miel rend celles-ci folles et prêtes à tout pour voler quelques gouttes de ce précieux trésor. Une fois que votre rucher est sur la liste des cibles faciles de toutes les pillardes de la région, attendez-vous à ce qu'il le reste longtemps. Quelques mesures de sécurité vous permettront d'éviter de figurer sur cette fameuse liste.

- Ayez des ruches toujours fortes, dont le volume est adapté à la population. Tous les cadres doivent être généreusement recouverts d'abeilles. Si ce n'est pas le cas, resserrez les ruches en éliminant de vieux cadres. Les ruches orphelines sont souvent les premières prises pour cible. Ne conservez donc pas les colonies faibles ou orphelines. Avec le temps, elles s'affaiblissent de plus en plus et par conséquent seront plus vulnérables.
- Adaptez les trous de vols à la force des colonies. Si les trous de vol doivent être ouverts au maximum pendant les traitements par exemple, diminuez-les dès que possible durant le reste de la saison. Tant pis si cela cause quelques embouteillages, c'est justement le signe que les gardiennes n'ont pas trop de peine à faire leur travail.
- Ayez des ruches toujours en bon état. Les ruches avec de multiples entrées (avec des trous ou des fentes) sont plus vulnérables, car elles nécessitent un nombre plus important de gardiennes.
- Ne laissez rien traîner qui puisse intéresser et exciter les abeilles : ni cire, ni miel, ni sirop. Rien qui ne puisse éveiller l'intérêt des éclaireuses.

- Où que vous stockiez vos cadres, assurez-vous qu'ils soient inaccessibles aux abeilles. Une armoire à cadre mal fermée peut très bien ne pas susciter l'intérêt des abeilles pendant des semaines pour soudainement devenir la source d'importants pillages.
- Laissez vos ruchettes (nucléi ou essaims artificiels) à une certaine distance des ruches de production, idéalement en forêt, si vous avez cette possibilité. Les éclaireuses ne s'aventurent que très rarement en forêt et les nucléi, ruchettes et autres jeunes colonies y sont souvent protégés du pillage.
- Ne faites que des visites rapides et strictement nécessaires, ce n'est plus le moment de faire des visites pour le plaisir. Ne posez aucun cadre isolé hors de la ruche, c'est une manipulation parfois risquée et génératrice de pillage.
- Ne grattez pas les cadres de miel dans le but de stimuler et d'inciter les nourrices à nourrir les larves. Préférez un nourrissage au sirop 50 :50.
- Si vous nourrissez vos essaims ou vos nucléi, n'utilisez pas de miel même en faibles proportions dans le sirop et évitez de nourrir ces colonies le jour, attendez plutôt le soir quand les butineuses sont rentrées.
- Au moment de la récolte, réduisez le trou vol sur les colonies les plus vulnérables.
- Après la récolte, ne laissez pas de matériel souillé de miel à portée des abeilles.
- Il est dangereux de mettre des cadres de miel à nettoyer (ou à lécher) dans les périodes où l'apport de nectar est limité. Si vous le faite malgré tout, procédez le soir alors qu'il fait déjà sombre et frais.

Reconnaître les signes d'un pillage « violent »

Si malheureusement le pillage devait se déclencher, voici les signes qui devraient vous alerter :

- Il y a beaucoup d'activité désordonnée au rucher, il n'y règne pas le calme affairé des vols de miellées. Devant une ruche pillée, on peut voir le vol caractéristique des pillardes puisqu'elles volent en laissant pendre leurs pattes arrière et effectuent des mouvements de va-et-vient latéraux. Comme nous l'avons dit plus haut, un autre signe à prendre avec précaution, est la présence d'éclaireuses pillardes qui sont souvent de vieilles abeilles ayant déjà subi de nombreuses batailles. Si sur la planche d'envol vous constatez des combats et une forte concentration d'abeilles noires sans poils, méfiez-vous ce sont les premiers signes d'un pillage. Il faut immédiatement réduire le trou de vol. Mais attention, ce signe n'est pas à confondre avec les symptômes de la « maladie noire » ou les abeilles malades (noires luisantes) sont poussées hors de la ruche.
- Sur les planches de vol, il y a des déambulations en tous sens des gardiennes qui ont l'air d'être nerveuses et sur leur garde. Il y a aussi des scènes de lutte, ce sont des gardiennes qui se battent avec des pillardes ou des éclaireuses qui essayent de pénétrer dans la ruche. C'est le signe que la ruche est forte et bien protégée par ses gardiennes au moins aussi longtemps que les pillardes sont en nombre raisonnable. On peut dans ce cas aider les gardiennes en réduisant le trou de vol et surveiller l'évolution du pillage. En principe, si la ruche est assez forte, les pillardes abandonneront très vite et tout redeviendra normal.
- Au début d'un pillage sur une ruche plus faible, on observe d'abord une très forte activité devant la ruche et au trou de vol. Les abeilles pillardes volent frénétiquement dans tous les sens et celles qui se posent sur la planche d'envol sont attaquées par les gardiennes qui adoptent des comportements actifs de défense. La bataille corps à corps que se livrent les abeilles gardiennes et pillardes est souvent très violente. A ce stade, il ne reste que quelques dizaines de minutes à l'apiculteur pour prendre des mesures énergiques et opportunes de manière à stopper le pillage et à minimiser les conséquences. Si rien n'est fait, dans quelques minutes les pillardes qui arrivent de plus en plus nombreuses prendront le dessus sur les gardiennes débordées. Elles pénétreront dans la ruche, tueront les abeilles et la reine et pilleront les réserves.
- Lorsque le pillage est déjà très avancé, que les pillardes sont majoritaires dans la ruche, on observe une activité très importante au trou de vol avec d'incessants va et viens. Mais sur la planche d'envol de la ruche pillée, il n'y a plus de combat violent. Le seul indice qui fait penser à un pillage, ce sont des débris de cire dus à la désoperculation et une entrée collante et luisante due au miel transporté sur les pattes des pillardes. Quelquefois, lorsque les pillardes sortent du trou de vol et avant de s'envoler, elles se tordent dans tous les sens afin de se débarrasser du miel et de la poussière de cire dont leurs pattes ou leurs ailes sont souillées. Un autre signe très souvent visible sur les planches d'envol des ruches voisines, ce sont des batailles avec les pillardes qui se trompent de ruche. Pour

l'apiculteur, il est trop tard pour faire quoi que ce soit, la ruche est perdue ! Il peut encore sauver quelques rayons de miel, mais la colonie est perdue, car la reine et sa colonie ont très certainement été tuées.

- Lorsque vous ouvrez la ruche, beaucoup d'abeilles s'échappent en effectuant un vol qui ne ressemble pas à ce que vous avez l'habitude de voir quand vous ouvrez une ruche. Ce sont toutes les pillardes qui sont dérangées durant leur méfait et qui retournent directement à leur ruche sans se soucier de la ruche pillée. Vous pouvez vérifier si la reine est vraiment morte. Mais si le pillage dure depuis un certain temps, il n'y a que peu de chances de retrouver la reine vivante et si elle est toujours vivante, elle doit être en bien mauvais état.
- Si vous inspectez un cadre de miel, vous constaterez que la manière dont le miel a été consommé est très particulière. Les abeilles de la ruche consomment le miel de bas en haut et proprement en laissant les alvéoles en bon état. Les pillardes évitent de passer au milieu des cadres pour contourner les abeilles de la ruche et il n'est pas rare de voir le haut et les côtés des cadres vidés de leur miel, alors qu'il reste de la nourriture au bas et au milieu du cadre. Vous remarquerez aussi que les cellules ainsi vidées ont l'air d'avoir été ouvertes dans la précipitation : elles n'ont pas été ouvertes proprement et sont déchiquetées en partie.

Reconnaître les signes d'un « pillage latent »

Contrairement au pillage violent, l'apiculteur ne s'aperçoit pas de grand-chose, car les signes de ce type de pillage sont très peu perceptibles. Une augmentation très légère de l'activité au trou de vol d'une colonie faible, provoquée par une entrée ou une sortie de quelques vieilles abeilles pillardes, n'est pas évidente à détecter par l'apiculteur. La colonie pillée ne présente pas de réaction de défense le plus souvent parce qu'elle n'est pas en état d'organiser sa propre défense. En fait, il semble que la colonie pillée accepte ces abeilles étrangères qui volent leurs provisions, mais en faible quantité. Si ce n'est d'espérer que la situation ne s'aggrave pas (par un pillage violent), l'apiculteur ne peut pas grand-chose contre ce phénomène. Lorsqu'il aura réduit le trou de vol au minimum, il pourra aussi renforcer la colonie par nourrissage spéculatif, par l'ajout de cadres de couvain ou par réunion à une autre colonie. Si la colonie est plus forte, elle pourra se défendre, ce qui mettra fin à ce pillage latent.

Que faire en cas de pillage ?

Tout dépend de la grosseur de la colonie pillée et à quel stade en est le pillage. Il est évident qu'un petit nucléi de 2 à 3 000 abeilles n'a que peu de chance contre une armée de pillardes. Il est détruit et vidé de son miel en moins de 30 minutes ! Pour les colonies faibles de 10 à 20 000 abeilles et plus, les chances de survie dépendent surtout de l'apiculteur et du stade auquel se trouve le pillage lorsque l'apiculteur prend les premières mesures. Comme nous l'avons dit précédemment le premier stade du pillage est le rassemblement des pillardes devant la ruche par des vols frénétiques et quelques bagarres sur la planche d'envol. Le second stade pourrait être celui où les gardiennes sont dépassées et baissent les bras. Les pillardes envahissent alors la ruche, mais sont encore très en minorité. Enfin, au dernier stade, il y a une majorité de pillardes et de moins en moins d'abeilles pour défendre la reine dans la ruche pillée.

- Si l'apiculteur détecte le pillage très tôt (au stade 1), les chances de sauver la colonie sont très grandes. Avant tout, il faut réduire le trou de vol à une ou deux abeilles (c'est-à-dire moins de 1 cm), car cela ne peut qu'aider les gardiennes. Les abeilles pillardes volant furieusement autour de la ruche peuvent être calmées par différentes méthodes (certaines, très contestables d'ailleurs). Il y a la pulvérisation d'eau fraîche ou froide, la mise en place d'un obstacle (planchette de bois, monticule de terre ou de pierres) en travers de la planche de vol de façon à générer une action de dérangement pour les pillardes, il y a également la touffe d'herbe mouillée devant le trou de vol, enfin on peut fermer complètement la ruche pillée durant au moins deux heures pour décourager les pillardes. S'il y a des prisonnières, elles seront libérées après ce laps de temps et seront, espérons-le, plus calmes. Mais ces mesures sont rarement suffisantes, car la « cible » est enregistrée dans le « GPS » des pillardes qui reviendront tôt ou tard. Il faut profiter du fait que les abeilles se concentrent d'avantage sur la position d'une ruche que sur sa forme ou sa couleur. En déplaçant une ruche pillée même de quelques dizaines de mètres, vous gagnerez sans doute un peu de temps, mais l'idéal est de déplacer la ruche à plus de 3 km.
- Au second stade, les abeilles gardiennes semblent avoir baissé les bras. A ce stade, un grand nombre de pillardes ont déjà envahi la ruche, mais si elles sont encore en minorité, on a encore une petite chance de sauver la colonie.

Dans ce cas de figure, il faut tout de suite passer à une méthode radicale pour enrayer le pillage. La ruche est fermée et déplacée à plus de 3 km. Si possible, on choisira un lieu isolé et ombragé (en forêt par exemple). Les pillardes enfermées sortiront dès l'ouverture de la ruche et comme elles auront changé d'environnement, elles essayeront de se faire accepter par la ruche qu'elles comptaient piller. On ramènera la ruche à sa place d'origine plus tard dans la saison, lorsque les pillages deviendront plus rares.

- Lorsque le pillage dure depuis un certain temps (au stade 3), il n'y a malheureusement plus grand-chose à espérer. A ce dernier stade du pillage, il faut déplacer la ruche d'une dizaine de mètres et l'ouvrir pour faire le point.

- Soit le pillage est trop avancé et la reine ainsi que la majorité des abeilles de la ruche ont été tuées, il ne reste alors plus qu'à disperser les abeilles et prélever le reste de miel pour éviter de disséminer d'éventuelles maladies.
- Soit la reine est toujours vivante et apparemment en bonne forme. Dans ce cas, il faut l'encager pour la mettre à l'abri des pillardes entre deux cadres. La ruche est fermée et déplacée à plus de 3 km. Après la réouverture de la ruche, les pillardes qui sont la majorité des abeilles de la ruche sortiront et seront déboussolées dans ce nouvel environnement. Faute de pouvoir retourner dans leur ruche d'origine, elles coloniseront celle qu'elles viennent piller. Deux jours plus tard, lorsque tout est redevenu calme, la reine peut à nouveau être libérée.

- Lorsque dans le rucher on prive les pillardes de la ruche pillée (en la déplaçant à plus de 3 km), il faut faire attention à ce qu'elles ne s'en prennent pas à une autre colonie.

Conclusion

S'il y a pillage, c'est très souvent de la faute à l'apiculteur ! Il faut absolument travailler soigneusement et proprement au rucher, éviter de mélanger les grosses colonies avec des petits nucléi dans le même rucher, ajuster la dimension des trous de vol des colonies en fonction de leur grosseur et fermer les ruches mortes en début de saison. Ce sont des mesures qui permettent de prévenir les pillages et de ce fait bien des problèmes pour l'apiculteur. Certains apiculteurs peu scrupuleux laissent se dérouler les pillages sous prétexte que c'est la nature qui veut que les colonies les plus fortes se servent des plus faibles pour se développer. Pour ma part, je pense qu'il est dangereux de laisser faire la nature dans ce cas, car la faiblesse ou la mort d'une ruche peut être due à une maladie qui par pillage peut se propager à toute une région.

Pour un apiculteur débutant, un pillage peut être très impressionnant puisqu'il y a des milliers d'abeilles qui tournoient devant le trou de vol. Il se produit à peu de chose près le même phénomène lorsqu'il y a essaimage ou lorsqu'après une longue période de claustration (en raison de mauvaises conditions météo) les abeilles sortent pour se soulager et se défouler. L'apiculteur débutant ne doit donc pas confondre ces différents phénomènes qui se produisent tous, à des périodes et dans des conditions très différentes. Si à la sortie de l'hiver, la température monte pour la première fois au-delà des 15°C, inutile d'asperger les abeilles d'eau fraîche ou de jeter une touffe d'herbe sur le trou de vol, il est impossible qu'il s'agisse d'un pillage ! Si en pleine miellée un tel phénomène se produit, il s'agit soit d'un « soleil d'artifice », soit d'un essaimage, mais certainement pas d'un pillage !



Réduction du trou de vol (à 2 abeilles) sur une colonie faible avec des lattes en bois